SPORTS

CYCLISME

LE IXe GRAND CRITÉRIUM DU " RÉVEIL DU NORD "

200 KILOMÈTRES — 7.000 FRANCS DE PRIX
26 JUIN 1932

REGLEMENT

Article premier. — « Le Réveil du Nord » organise pour la 9e fois, le 26 juin 1932, son épreuve annuelle « Le Grand Critérium Cycliste du Nord de la France ».

Article 2. — Cette épreuve qui se disputera sous les réglements de l'Union Vélocipédique de France est nationale et ouverte aux seuls coureurs français licenciés de l'U.V.F., toutes classes, toutes catégories, sauf amateurs.

Les jeunes gens n'ayant pas atteint leur 18e année pourront y prendre part sous la responsabilité du club dont ils font partie et sur présentation d'un certificat médical attestant qu'ils sont aptes à disputer cette épreuve.

Article 3. — Les engagements fixée à 3 fr. sont reçus au « Réveil du Nord », 186, rue de Paris, à Lille. Ils seront irrévocablement clo sie jeudi 23 juin, à minuit. Ils devront être accompagnés du numéro de la licence, de la classe du coureur, de sa catégorie et du nom du club dont il fait partie.

Article 4. — Les bicyclettes de tous types seront admises à la condition qu'elles soient actionnées uniquement par la force musculaire de ceux qui les montent. La roue libre est autorisée. Chaque coureur sera tenu d'avoir deux freins, l'un sur l'avant, l'autre à l'arriere, d'un fonctionnement parfait.

Article 5. — Les soigneurs ne seront autorisés que dans les contrôles de : Le Cateau et Saint-Amand.

Tout particulier, société ou constructeur désirant suivre la course devra obligatoirement en faire la déclaration au plus tard le jeudi 23 juin avant minuit, au « Réveil du Nord » et devra obligatoirement prendre à bord un commissaire qui sera désigné par le Comité d'Organisation. En aucun cas, un coureur qui abandonnerait la course ne pourra devenir soigneur ou suiveur.

Article 6. — Les entraîneurs de quelque nature qu'ils soient sont formellement interdits. Tout coureur qui se ferait entraîner ou qui recevrait des soins en dehors des contrôles prévus (sauf cas d'accident) sera immédiatement mis « hors de course ».

Article 7. — Tout changement de machines, même entre coucurrents est rigoureusement interdit ! toutefois, en cas d'accident seulement, les coureurs seront autorisés à changer de roues, pedales, chaine, selle, guidon ou freins par leurs propres moyens et sans qu'un service spécial soit prévu d'avance en dehors de ceux autorisés dans les contrôles.

Article 8. — Le parcours du Critérium est de 200 kilomètres. Il s'effectuera sur l'itinéraire suivant :

Départ de Lille 186, rue de Paris, à 10 h. Départ officiel Route de Douai Tonchin face à la maison de cycles de M. Thibault, à 10 h. 30. Ennetières, Pont-à-Marcq, Mérignies, Bersee, Faumont, Râches, Doual, Guesnain, Lewardes, Auberchicourt, Aniche, Bouchain, Hordain, Iwuy, Escaudœuvres, Cambrai, Awoingt, Beauvois, Caudry, Inchy, Le Cateau, Montay, Solesmes, Vendegies, Querenaing, Famars, Aulnoy-les-Valenciennes, Valenciennes, Bruay-sur-Escaut, Escautpont, Fresnes, Condé, Vieux-Condé, Hergnies, Odomez, Brulle-Saint-Amand, Saint-Amand, Millonfosse, Sars et Rosières, Beuvry-les-Orchies, Orchies, Nomain, Bachy Bourghelles, Cysoing, Bouvines, Sainghin-en-Mélantois, Ascq, Forest, Hem, Croix, Wasquehal, Marcq-en-Barœul, La Madeleine (Arrivee).

Remise des dossards à partir de 8 h. du matin au « Réveil du Nord ».

Article 9. — Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents de quelque nature qu'ils soient. Les responsabilités pénales de toutes especes resteront à la charge des concurrents ou des soigneurs ou suiveurs à qui elles incombent.

Article 10. — Le fait d'être engagé implique obligatoirement pour tous les concurrents prenant le départ, la connaissance du présent réglement, ainsi que des réglements généraux de l'U.V.F. qu'ils acceptent en entier.

Article 11. — La liste des prix est ainsi fixée :

Classement général : 1er. 1.000 fr. ; 2e, 500 fr. ; 3e, 300 fr. ; 4e, 200 fr. ; 5e, 150 fr. ; 6e, 100 fr. ; 7e, 100 fr. ; 8e, 90 fr.; 9e, 80 fr. ; 10e, 70 fr. ; 11e, 60 fr. ; du 12e au 20e, chacun 50 francs.

Classement pour les 4e catégorie et débutants, avec cumul au classement général. — 1er, 250 fr. ; 2e, 200 fr. ; 3e, 150 fr.; 4e, 100 fr. ; 5e, 80 fr. ; 6e, 70 fr. ; 7e, 60 fr. ; du 8e au 12e, chacun 50 fr. ; du 13e au 20e, chacun 40 francs.

Les coureurs n'ayant pas touché de prix et terminant dans les délais réglementaires toucheront une prime de 25 fr.

Il sera en outre attribué les primes suivantes par ordre de classement aux sociétés ayant quatre coureurs classés comptant le plus petit nombre de points : 300 fr., 200 fr., 150 fr., 100 fr. et 50 fr.

LE Ve CHAMPIONNAT DE FRANCE CYCLISTE International (Féminin)

En attendant les arrivées des concurrents du IXe Critérium, il se disputera sur le Nouveau Boulevard, le Championnat de France Cycliste, International (féminin), organisé par la Fédération féminine avec le concours du « Réveil du Nord ».

Les concurrentes auront à effectuer huit fois le trajet : Roniarin-Croise-Laroche et retour, soit environ 45 kilomètres.

Cette epreuve est dotée de plus de 600 francs de prix.

Les prix et primes seront distribués le soir même de l'épreuve. Liste des prix : 1er. 150 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e, 80 fr. ; 4e, 70 fr. ; 5e, 60 fr. ; 6e, 50 fr. ; 7e, 40 fr. ; 8e, 40 fr. ; 9e, 30 fr. ; 10e, 30 fr.

Les concurrentes ayant à effectuer un déplacement de plus de 50 kilomètres en chemin de fer, toucheront une indemnité de 25 fr. En outre, le « Réveil du Nord » attribuera sa plaquette artistique à la 1re et sa médaille artistique à la seconde. Les autres concurrentes jusqu'à la 10e recevront la breloque artistique du journal.

Les engagements pour ce championnat sont reçus au siége de la Fédération Féminine, 147, rue d'Arras, à Lille, ou au « Réveil du Nord », 186, rue de Paris, à Lille.

LE CHAMPIONNAT DES TOUT-PETITS

Après le Championnat International Féminin se disputera le Championnat des Tout-Petits. On se rappelle que les années précédentes ces futurs « géants de la route » ont été chaleureusement applaudis en raison de leur belle animation en course. Inutile de dire qu'ils montreront la même ardeur et que les encouragements ne leur feront pas défaut. Pour tous renseignements et engagements, s'adresser à M. Paul Van Wynsberghe, 11, rus de Carvin, à Lille.

Le parcours à effectuer ne comportera pas 3 kilomètres.

Il y aura 2 catégories : une étant réservée aux enfants ne dépassant pas 8 ans ; l'autre aux enfauts de 8 à 11 ans.

Pour les estomacs fragiles un médicament bien utile

Il est journellement démontré que les Pilules Pink manifestent une remarquable efficacité contre les maux d'estomac et les troubles de la digestion.

Les Pilules Pink sont un excellent tonique de l'estomac et un remarquable stimulant des fonctions digestives.

On est surpris du bien-être, du soulagement que les Pilules Pink procurent à ceux qui souffrent de l'estomac. M. Pierre Bellec, demeurant 6, rue Bissardon, à Lyon (Rhône), exprime sa satisfaction d'avoir fait usage des Pilules Pink :

« Il y avait environ trois ans — écrit M. Bellec — que je souffrais de l'estomac. J'avais des crampes, des tiraillements et mes digestions étaient extrêmement pénibles.

M. Pierre BELLEC (Cl. Isnel.)

Je souffrais également de violentes migraines et de points de côté. J'étais d'autant plus découragé qu'aucun remède ne me soulageait. Mais les Pilules Pink m'ont fait vraiment beaucoup de bien. Depuis que j'en ai pris, je ne sens plus rien à l'estomac et j'ai bon appétit. »

Les Pilules Pink ont une remarquable influence sur l'économie générale parce qu'elles procurent un sang contenant en abondance les substances vivifiantes qui entretiennent et stimulent l'activité organique.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 fr. la boîte, 45 fr. les 6 boîtes, plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

LE VALENCIENNOIS, DEUDON, DISPUTERA LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MILITAIRE

L'éliminatoire du Bas-Rhin du championnat de France militaire, s'est courue dernièrement sur un parcours de 60 kilomètres.

L'épreuve, organisée par MM. le lieutenant Cussac, du 1er B.C.P., sous-lieutenant Doudeville du 2e hussard, sous le contrôle de MM. Wendling et Jeuch, délégués de l'U.V.F., réunit sept coureurs qui prirent le départ à 7 h. à la Maison Rouge à Kœnigshoffen.

Les sept hommes partent à bonne allure. Costiles met de temps à autre le nez à la fenêtre et peu avant Marlenheim prend une cinquantaine de mètres au peloton. Deudon part à sa poursuite et Lesot s'empresse de le suivre, les deux hommes plusuivent leur effort et après avoir rejoint Costiles le lâchent à Marleheim.

Deudon et Lesot se relayant bien, augmentent rapidement leur avance sur leurs poursuivants. Les deux leaders avaient aisément la cote de Wasselonne et montent celle de Singrist à 35 à l'heure. A mi-côte, Deudon active encore l'allure et Lesot décolle.

Deudon s'en va seul d'une allure souple et régulière, sa cadence se maintient à 36 à l'heure et les montées ne la font guère baisser.

Derrière le leader Lesot perd peu à peu du terrain, mais conserve une belle avance sur Costiles, devançant lui-même ses trois autres camarades.

L'arrivée se fait dans l'ordre suivant : 1. Déudon, en 1 h. 44' 27", moyenne 34.5 ; 2. Lesot, en 1 h. 47' 19" ; 3. Costiles en 1 h. 52' 3" ; 4. Nedlec, en 1 h. 55" ; 5. Lescuyer, en 1 h. 56' 43" ; 6. Belpy, en 2 h. 1' 5" ; 7. Luneau en 2 h. 5'.

Deudon et Lesot sont qualifiés pour la finale qui se disputera en juin à Paris.

GRANDE RÉUNION AU VÉLODROME DE LILLERS

La Commission de « l'Union Sportive Lilléroise » informe qu'elle s'est assurée, pour la réunion de réouverture qui aura lieu le 5 juin, le concours de plusieurs as de la pédale tel que Marcel Cloquet, Constant Struyven, Fernand Wambst, Albert Diot, Blomme, André Bertin, les régionaux Bocher, Cosson, Tisserand, Becchia, etc...

Les inscriptions sont reçues chez M. Clément Laversin, rue de Saint-Venant, secrétaire de l'U.S.L.

LE GRAND PRIX DE GOSNAY

C'est le dimanche 5 juin, à 15 heures, que le Club Vélocipédique de Gosnay organise sa grande course annuelle.

Cette épreuve est uniquement réservée aux coureurs de la 4e catégorie et aux débutants.

Elle est dotée de 400 francs de prix dont 100 fr. au premier, des primes sont en outre accordées.

Afin de rehausser l'éclat de cette course M. Paul Cousin, directeur du Service du Chemin de fer des mines de Bruay, a fait don d'une très jolie coupe d'honneur qui sera attribuée au club ayant les trois coureurs les mieux classés. Cette coupe est offerte gratuitement et sera remise le jour même de l'épreuve.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au siége « Café Thérier, près de l'église.

MEINI A GAGNÉ LA DIXIÈME ÉTAPE DU TOUR D'ITALIE

La dixième étape du Tour d'Italie, Rome, Florence (319 kil.), a été gagnée par Meini qui est arrivé à Florence à 16 h. 3' 30". Ayant parcouru l'étape en 12 h. 55' à une vitesse moyenne horaire de 26 kil. 730. Il était suivi dans l'ordre par Guerra, Binda, Stoepel, Cavallini, Mara et un groupe imposant de coureurs.

UNE COURSE A ROUSIES

Une course cyclists aura lieu lundi prochain 6 juin à Rousies organisée à l'occasion d'une fête locale par la jeunesse avec le concours de l'Union Cycliste Maubeugeoise. Cette épreuve sera dotée de plus de 800 fr de prix dont 600 fr. pour toutes catégories 100 fr. de prix spéciaux réservés aux débutants et 4e catégorie, 100 fr. ds primes. Les engagements (droit : 5 fr.) sont reçus dès maintenant chez M. Wairemez, cantine des Glaces, rue d'Assevent, à Rousies.

UNE ÉPREUVE A FERRIÈRE-LA-GRANDE

A l'occasion de la fête communale, une course cycliste internationale se disputera le lundi 20 juin prochain à Ferrière-la-Grande, sur un parcours de 80 kilomètres. Cette épreuve, dénommée « Grand Prix du Conseil Municipal », se courra sous les réglements de l'U.V.F. et sera organisée par la Commission des fêtes, sous les auspices de la municipalité. La course sera ouverte aux coureurs de toutes catégories, elle sera dotée de 800 fr. de prix.

FOOTBALL-ASSOCIATION

A HÉNIN-LIÉTARD
U.S. BRUAY BAT STADE HÉNINOIS : 2 à 0

Ce match fut joué dimanche dernier. La partie débuta à 15 h. 10 devant une nombreuse galerie. Le Stade effectue la première descente et un beau centre de Langagne, ailier gauche Stadiste est mis dehors. Bruay part à l'attaque ; le goal héninois Morantin doit intervenir plusieurs fois et se fait applaudir par quelques beaux arrêts. Le stade repart à l'attaque et restera pendant un long moment dans le camp bruaysien. Le gardien de Bruay doit plonger dans les jambes de Laurent, il est blessé à la figure et doit sortir du terrain, l'arbitre arrête la partie pendant quelques instants. On rejoue et Lambert a une nouvelle occasion de scorer, qu'il manque, puis Langagne à quelques mètres envole au dessus sur beau centre d'Herbaut. Après quelques descentes de part et d'autre, la fin de la première mi-temps, qui a vu un avantage marqué pour le stade, survient sur un score nul.

La deuxième mi-temps commence, Bruay part franchement à l'attaque et par un jeu décidé, fait de jolies passes, mêt souvent en danger la défense Stadiste qui se tire à son avantage de situations difficiles. La partie s'équilibre. Le Stade effectue de belles descentes dont quelques-unes sont sur le point d'aboutir, mais les arrières et le gardien bruaysiens sont sûrs et arrêtent tout. A la 35e minute, l'arrière gauche héninois est passé par l'avant-centre bruaysien qui marque d'un superbe ras de terre. A ce moment, le Stade modifie son equipe qui semble un peu découragée, et Bruay profite d'un temps d'arrêt de la défense héninoise, arrêt causé par un coup franc contre Bruay et que l'arbitre n'accorde pas pour marquer un second but heureux.

Dès ce moment, Bruay joue la défense et la partie se termine sur un score trop lourd pour le Stade qui de par la physionomie de la partie a merite le match nul.

DISTRICT ESCAUT
POULE D'ACCESSION A LA TROISIÈME DIVISION
S. C. P. Waziers bat U. S. Fourmies par 4 à 1

Pour les poules de classement, l'Union Sportive Fourmisienne rencontrait dimanche après-midi sur le stade du Cercle Athlétique Valenciennois, le « onze » du S.C. Polonia de Waziers, champion de la 4e division Douaisis. Les Usfistes, privés de Defrère, Callens, Saint-Cyr et Bailly, ne pouvaient qu'opposer à leurs adversaires, une belle résistance. Ils y parvinrent au cours de la 1re mi-temps, qui fut intéressante à suivre, mais après le repos ils faiblirent et n'attaquèrent plus que rarement. Waziers ouvrit le score après deux minutes de jeu, puis obtint un deuxième but par son avant centre, qui reprit un joli centre. Les Fourmisiens répliquèrent de leur mieux, ils obtinrent un coup franc, qui fut botté par Ulbrich, repris de la tête par Moreau, qui réussit le but. A la mi-temps le score était de 2 à 1. En seconde mi-temps, jeu bien pauvre, Waziers prenant le meilleur et réussissant deux nouveaux buts.

Plus heureuse fut l'équipe de sixte, qui participait au tournoi de Saint-Michel, où elle ne s'inclina qu'en finale devant l'Union Sportive de Vervins, une spécialiste des tournois de sixte.

Aujourd'hui mardi à 20 h. 30, au siége, Café des Sports, réunion des membres de la Commission de football de l'U.S. Fourmisienne.

Regardez entre vos orteils si vous constatez ces symptômes

Une infection dangereuse à peine perceptible à son début

Avez-vous remarqué une moiteur entre vos orteils, de la rougeur, un craquèlement de la peau, ou bien encore des démangeaisons ? La peau est-elle blanche, épaisse ? L'odeur est-elle désagréable ? Ces signes alarmants annoncent le début d'une sérieuse infection qui envahit le pays et est provoquée par un germe. Ce germe est le Tinéa Trichophyton ; il se tronve partont et s'introduit, sans qu'on le sache, dans des milliers de foyers.

Les Saltrates Rodell tuent ce germe. En même temps ils guérissent les pieds sensibles et meurtris, couverts de cors qui mordent, élancent et brûlent. Les cors sont amollis jusqu'en leur extrémité la plus profonde par ce bain laiteux oxygéné et à tel point que vous pouvez les extirper, en entier et avec leur racine, sans douleur.

Après quelques bains aux Saltrates Rodell, vuus pouvez rester debont ou marcher tout le jour ou danser toute une nuit dans des chaussnres d'une bonne poinlure plus petite. Des millions de personnes emploient les Saltrates Rodell. Leur eoût chez votre pharmacien est insignifiant.

BOXE

LE GALA DE FRÉVENT

En raison de la date des élections au Conseil d'arrondissement, fixée au 12 juin, le Gala de boxe organisé par le Club Delamare de Frévent, avec le concours du Club Sénécot, de Liévin, est reporté au 26 juin.

L'ACADÉMIE DES SPORTS DE ROUBAIX A PARIS

La Section de boxe devant participer samedi prochain à Paris à une rencontre Paris-Roubaix et la Section d'escrime au championnat de France qui se déroulera également à Paris le lendemain ; la Section des supporters organise un déplacement à l'occasion de ces deux importantes rencontres.

Le départ aura lieu samedi par le train de 13 h. 15 et le retour, le lendemain dimanche, par le train quittant Paris à 19 h. 39. Les membres et amis du club qui désirent y participer et profiter de la réduction, sont avisés que la clôture des inscriptions sera prononcée ce soir mardi à 8 heures.

ET VOICI DES BOXEURS

L'école de boxe de Waziers fitient à la disposition des organisateurs les boxeurs dont les noms suivent :

Pour 10 rounds : Dupuis Jules (70 k.) ; Heiverge Maurice (62 k.) — Pour 6 ou 8 rounds : Dulbowiak (62 k.) ; Stévenard (62 k.) ; Bédard (60 k.) ; Kid César (59 k.)

Pour 4 ou 6 rounds : Barel (54 k.) ; Wolztymiak (57 k.) ; Monier (55 k.) ; ainsi que quelques autres jeunes de tous poids ; matches retour assures.

Pour renseignements et conditions, s'adresser à M. Belverge Arthur, manager, salle Dewez Victor, 5, rue Sadi-Caruot, à Waziers.

BASKETT-BALL

CHAMPIONNAT D'ARTOIS DE L'U.S.S.G.T.

Ce championnat s'est joué sur la terrain de l'E.O Héninois, place Wagon.

Finals : J.O.S. de Vendin bat E.O. Héninois de 54 points à 31. Vendin s'attribue ainsi la coupe mise en compétition, et qui est offerte par M. Davies.

En demi-finals. — J.O.S. Vendin bat Liévin, 41 à 12 ; J.O.S. Vendin (B) bat E.O. Héninois 37 à 9.

TENNIS

LES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE FRANCE

Simple Dames 2e tour : Mlle Valerio (Italie) bat Mlle Rowambert (France) 13-19 ; 3-8 ; 1-4 abandonne. C'est a la suite d'une crampe que la jeune joueuse française duf abandonner alors que tout espoir n'était pas perdu — Mrs Wittingstall (Angleterre) bat Mlle Barbier (France) 6-2 ; 6-2 ; Miss Nuthall (Angleterre) bat Mlle Gournier (France 6-0 ; 6-0 ; Mlle Melaxa (France) baf Miss Scriven (Angleterre) 8-2 ; 8-6 ; 6-3.

Simple Messieurs, 2e tour : Olliff (Angleterre) baf P. Loian (Amerique) 6-2 ; 6-1 ; 6-1.

3e tour : Mangin (Amérique) bat Duplaix (France) 6-3 ; 6-4 ; 6-4.

Double mixte demi-finale : Mrs Moody Wills et Sydney Wood (Amérique) battent Mlles Sigard et J. Boroira (Belgique-France) par 7-5 et 6-2. Par cette victoire, l'équipe américaine se qualifie pour la finale du double mixte.

JEU DE BOULES

UN GRAND CONCOURS INTERNATIONAL A FOURMIES

L'Union Bouliste Fourmisienne organisera dimanche prochain, 5 juin, un grand concours international de boules, doté de mille francs de prix en espèces. Le concours se jouera par équipes de 3 joueurs. Prix : 1re catégorie, 1er 500 fr. 2e 200 fr., 3e 100 fr., consolation pour les parties perdantes au 1er tour de la 1re catégorie : 1er 100 fr., 2e 60 fr., 3e 40 fr.

Le programme de la journée se complétera par un concours de pointage, qui sera doté des prix suivants : 50, 30 et 20 fr., et par un concours de tir qui sera doté des mêmes prix.

Le concours se déroulera sur la place Verte. Les inscriptions seront recues de 8 h. 45 à 9 h. 45 au Café Henrard, place Verte. Les droits d'inscriptions sont de 5 fr. par joueur pour le concours de boules, 3 fr. pour le concours de pointage et 3 fr. pour le concours de tir. Le jeu débutera à 10 h. precises. Le Comité organisateur insiste près des joueurs pour qu'ils soient exacts à l'heure fixée. Le règlement sera à la disposition des intéressés au café Henrard, où ils pourront en prendre connaissance.

ATHLÉTISME

LES CHAMPIONNATS DU NORD DE LA L. N. A.

Les championnats du Nord seront disputés, cette année, au Racing-Club de Roubaix (Pr Jean Dubrulle, Tram C), le **dimanche 12 juin.**

Voici le programme : 100 mètres, 200 m., 400 m., 800 m., 1.500 m., 5.000 m., 10.000 m., 110 m. haies, 400 m. haies, 3.000 m. Steeple, relais 100×4, relais 400×4, saut en hauteur avec élan, saut en longueur avec élan, saut à la perche, lancement du poids, lancement du disque, lancement du javelot, lancement du marteau.

Le classement du « Challenge Jean Catteau » sera opéré selon la méthode habituelle.

Le classement du « Challenge Jean Catteau » comptera pour le classement définitif du « Challenge Henry Lesur ».

Droits d'engagements : 2 fr. par athlète et par épreuve individuelle, 10 fr. par équipe de relais (Une seule équipe par club).

Les droits d'engagements devront être réglés avant le 5 juin, au Compte Chèques Postaux de la L.N.A., Lille 5868.

Les engagemets doivent être adressés à M. P. Prévost, secrétaire de la Commission technique, 173, boulevard de Strasbourg, Roubaix, **avant le 3 juin, délai de rigueur.**

La licence d'athlétisme 1931-1932 est obligatoire pour les délégués des clubs.

Peuvent participer aux championnats, les jeunes gens de **nationalité françaises**, munis de la licence d'athlétisme 1931-1932.

Service des licences suspendu du 4 juin au 12 juin. En conséquence : les engagés dans les championnats devront se faire qualifier au plus tard par le service du vendredi 4 juin.

A partir de 8 h. 15, contrôle des licences et remises des dossards.

LE CRITÉRIUM DE 2e CATÉGORIE ÉLIMINATOIRES DE SOUS-LE-BOIS

La Ligue du Nord d'Athlétisme organisera dimanche prochain 5 juin les épreuves du Critérium de deuxième catégorie. L'Union Sportive de Sous-le-Bois organisera les éliminatoires régionales (District Cambrésis) au stade municipal. Le critérium de 2e catégorie est ouvert aux athlètes français ou étrangers licenciés de la Fédération Française d'athlétisme pour les clubs de la Ligue du Nord et n'étant pas classés en première catégorie.

Le programme comportera les épreuves suivantes : 100 m., 200 m., 400 m., 800 m., 1.500 m., 3.000 m., 110 m. haies, Relais quatre fois 100 m., relais 1.000 m. (400, 300, 200, 100 ; sauts en hauteur et en longueur avec élan ; saut à la perche ; lancement du poids ; disque et javelot.

Les quatre premiers classés de chaque épreuve jusqu'au 800 m. non compris et les cinq premiers à partir du 800 m., ainsi que les quatre premiers des concours seront qualifiés pour participer à la finale du Critérium organisée le 10 juin au terrain de l'Iris Club Lillois.

Pour le centre de Sous-le-Bois, les engagements doivent être adressés à M. J.-B. Cartier, 3, rue Maimoval à Denain, droits d'engagement : 2 fr. par athlète et par épreuve ; 5 fr. par équipe de relais à verser au compte de chèques postaux de la Ligue du Nord d'Athlétisme, 52, rue du Château, Tourcoing, compte No 5866 Lille. Les épreuves commenceront pour le centre de Sous-le-Bois à 14 h. précises.

Nourrissez Votre Peau et Paraissez Jeune

Le Biocel de la Peau produit surprenant provenant de JEUNES ANIMAUX

Appliqué Extérieurement Redonne à La Peau sa Jeunesse.

Le Professeur Dr. Stejskal de la Faculté de Médecine de Vienne a émerveillé le monde par l'annonce d'une stupéfiante découverte qui a rendu à la peau sa jeunesse. Ce produit appelé "Biocel" est un merveilleux tissu extrêmement concentré provenant de tout jeunes animaux. Employé par le Professeur Dr. Stejskal, pour des expériences de nutrition de la peau, sur des femmes de 55 à 72 ans. Les rides ont complètement disparu en l'espace de six semaines. (Voyez le compte-rendu complet dans le Journal Medical de Vienne). Les droits exclusifs de cette découverte ont été acquis par Tokalon, et le Biocel est maintenant combiné avec d'autres élements nutritifs de la peau, contenus dans la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Rose, suivant la formule du Professeur Dr. Stejskal. Grâce à son emploi continu une peau vieillie et fanée peut rapidement se rajeunir, les rides disparaissent et les muscles flasques et affaissés du visage sont tonifiés et raffermis. Les femmes de 50 ans ou même de 60, peuvent obtenir des teints qui pourraient bien faire envie à maintes jeunes filles.

Employez cette nouvelle Crème Tokalon (Biocel), Aliment pour la peau, couleur rose, le soir avant de vous coucher, elle nourrit et rejeunit votre peau pendant votre sommeil. Le matin, employez la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur blanche (non-grasse) elle supprime les pores dilatés, les points noirs et sert de base parfaite à la poudre.

COURSE A PIED

LE HUITIÈME TOUR DES ORCHIES

C'est le dimanche 19 juin que sera couru pour la 8e fois, le « Tour d'Orchies Pedestre », 10 kilomètres, organisé par M. Edmond Wauquier, fondateur de l'épreuve. Cette épreuve est ouverte à tous les coureurs sans distinction de Fédération, licenciés ou non.

En sus des nombreux prix qui seront affectés, plusieurs coupes seront attribuées aux équipes ayant les trois coureurs les mieux classés.

Les engagements, 2 fr., seront compris, sont reçus dès maintenant chez M. Edmond Wauquier, 78, rue Valenciennes, à Orchies, chez M. Dupont « Café des deux Clefs », place Carnot à Douai, chez M. Duboisse, Taverne Tribouleitte, rue du Molinel, à Lille.

MOTOCYCLISME

LES COURSES SUR PRAIRIES DE LENS

Le Moto-Sporting-Club Lensois organise le dimanche 5 juin, à 15 heures, des courses sur prairies au Stade municipal de Lens.

Ces courses sont ouvertes à tous les motocyclistes. Elles compteront pour le Championnat de l'Union motocycliste régionale.

Quatre catégories sont prévues : 175 cmc., 250 cmc., 350 cmc., et 500 cmc.

LE CHAMPIONNAT DES ROULEURS DE TONNEAUX

Les champions des rouleurs de tonneaux de Paris et de la France entière vienneut de disputer leur 7e championnat de vitesse et d'adresse sur un parcours difficile, à Moutreuil, près de Paris.
Notre photo représente l'arrivée des deux premiers, EUSTACHE, champion de France et VIAL, champion de Paris.

Samedi, au Vélodrome du Croisé-Laroche, les vedettes de « Bordeaux-Paris »

Programme vraiment sensationnel que celui que l'ami Wauliez nous présentera samedi prochain : qu'on en juge par le nom de trois vedettes engagées : Rumain Gyssels, vainqueur cette année du Tour des Flandres, Paris-Roubaix et Bordeaux-Paris, en inscrivant son nom au palmarès du « derby ». Gyssels a prouvé qu'il était bien un des plus fameux routiers existants et a confirmé ainsi ces deux précédentes et retentissantes victoires.

Il aura au « Croisé », comme sur la route du reste, son plus terrible adversaire : l'Allemand Herbert Sieronsky, auquel les grands journaux sportifs consacrent actuellement de nombreuses colonnes : dans Paris-Roubaix, il fut extraordinaire et dans Bordeaux-Paris, il resta dangereux jusque la fin faisant un retour vraiment prodigieux dans les derniers kilometres du parcours ; Sieronsky est bien la grande révélation de l'année.

Le 2e Français de Bordeaux-Paris, Ferdinand Le Drugu, iera le 3e homme de cette triplette lameuse et notre ex-champion de France, s'il est moins brillant que ses deux adversaires sur la route, est, par contre, meilleur pistard ; aussi gageons qus leur match sera particulièrement bien équilibré ; ils disputeront aussi une individuelle de 50 kilomètres. Remarquons en passant que l'ami Wauliez réussit le tour de force de produire ces hommes dans le Nord avant les vélodromes parisiens et ceci aussi est une bonne performance !

UNE COURSE A VIEUX-RENG

Le Vélo Club La Pédale de Vieux-Reng organisera dimanche prochain 5 juin une course cycliste de 75 km. dotée de 400 fr. de prix répartis comme suit : 125, 85, 60, 45, 35, 25, 15 et 10 fr. Le départ sera donné à 13 h. 30 précises.

A MARPENT
Une nouvelle victoire des Cycles COLAU, d'Orchies avec Flament

Hier s'est disputé avec succès le Grand Prix de Marpent. La victoire est revenue au courageux Flament, de Valenciennes, devant Joly, à trois minutes et Marchand. Flament montait une **fine bicyclette « Colau » d'Orchies, chaîne « Vita ».**

DES NOUVELLES DU ROUBAISIEN WINSINGUES, BLESSÉ DIMANCHE DERNIER AU VÉLODROME DU CROISÉ-LAROCHE

Nous avons relaté dans nos éditions d'hier la chute générale des trois concurrents du Prix des Comingmen disputé dimanche dernier au Vélodrome du Croisé-Laroche. Nous avons fait prendre des renseignementa sur l'état des blessés et voici ce que nous avons appris :

« Bonney et Machetta sont repartis dimanche soir, après des pansements sommaires ; leur état n'est pas grave. Il n'en est pas de même, malheureusement, de notre petit champion Aubert Winsingues, qui est toujours à l'hôpital Saint-Sauveru où son président de club, M. Mallet l'a fait admettre dane la clinique du docteur Lambrez. Aprée radiographie, l'on a constaté plusieurs fractures dont une de la machoire et une autre de l'épaule : Winsingues porte également une légère fracture du crâne, ce qui est beaucoup plus inquiétant, les docteurs réservant leur diagnostic. Nous pensons néanmoins que la solide constitution du sympathique pistard aura raison de ses blessures sérieuses et nous formons des voeux pour son prompt rétablissement. Les entraîneurs Colombatto et Borgotti portent quelques contusions, mais sans aucune espèce de gravité. »

FEUILLETON DU 31 MAI 1932. — N. 78

L'ENFANT DE LA MORTE

par Henri DÉMESSE

Quand on démolit le pavillon pour construire la nouvelle auberge appartenant à mon lieutenant, on n'eut pas de fouilles à faire, à cette place, puisqu'on avait décidé de la conserver nette pour y tracer un jardin, et voilà comment on n'a pas découvert, plus tôt, la fameuse cachette, ce qui, d'ailleurs, eut ceci de bon, comme tu vas le voir, que ça devait assurer ton bien-être dans l'avenir.

Félicien vida sa pipe et poursuivit :

— Naturellement... Il fallait prévenir mon lieutenant de ce qui s'était passé. Appelé par moi, il vint à la maison ; je lui montrai les objets, dont on dressa une liste, que voici. Je dois te la montrer.

— A moi ?... Pourquoi ?

— Je te le dirai ! Examine donc cette liste.

Bernard prit la liste, et lut ce qui suit, écrit de la main de M. Gerfault :

« Liste des objets trouvés dans le coffre ayant appartenu à mademoiselle de Nolay de Noirmont :

» 1° Trois douzaines de couverts en argent, sans chiffres ni armoiries ;

» 2° Douze plats carrés, ronds et ovales, de différentes grandeurs, en argent également ;

» 3° Un service à thé en vermeil ;

» 4° Quatre flambeaux en argent ;

» 5° Quatre dessous de plat ;

» 6° Un surtout de table, seize grandes pièces, riches ;

» 7° Deux douzaines de couteaux, à manche d'or et à lame d'argent ;

» 8° Trois montres, dont une enrichie de diamants et de rubis ;

» 9° Un peigne en or ;

» 10° Une rivière de diamants, composée de soixante-douze pierres de différentes grosseurs ; fermoir fait d'une belle perle ;

» 11° Un médaillon enrichi d'émeraudes et de trois gros diamants ;

» 12° Une paire de boucles d'oreilles ornées de solitaires ;

» 13° Une boucle de ceinture, en vieil argent, ornée de saphirs ;

» 14° Une croix de Saint-Louis enrichie de diamants. »

Le jeune homme rendit la pièce à Félicien, qui ajouta :

— Bref, garçon, il y en avait pour cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents francs.

Et, encore, la plupart de ces bijoux n'ont-ils été vendus, strictement, à leur valeur, bien que M. Gerfault ait fait, tout exprès, le voyage de Paris à Londres, car les marchands de Londres les avaient estimés à une somme supérieure à celle offerte par les marchands de Paris.

— Comment ? demanda Bernard, M. Gerfault a vendu ces bijoux ?

— Parbleu ! Que voulais-tu qu'on en fasse ?

— Mais...

— Oui, je te vois venir : Tu vas m'objecter que ces bijoux appartenaient à mademoiselle de Noirmont, pas vrai ?

— Sans doute !

— Je t'entends, mon vieux !.. Toi, à ma place, tu serais allé, tout tranquillement, porter la trouvaille aux magistrats ; tu leur aurais dit :

« Voilà : L'Etat entrera en possession de la fortune de mademoiselle de Noirmont, décédée sans héritiers (car toi, enfant naturel, tu ne comptais pas !) Or, ce n'est pas assez ! Mademoiselle de Noirmont, après tout, n'a laissé que quelques millions. Prenez encore ceci !

Allons donc ! Des bêtises ! L'Etat n'en avait pas besoin.

Toi, bâtard, au contraire, tu n'avais pas le sou !

La loi, en ce qui concerne les enfants naturels, étant mal faite, l'Etat, selon moi, t'avait volé ta fortune !

Oh ! ne proteste pas. C'est exact !

Alors, je fis part de mes sentiments à mon lieutenant et je lui dis :

« Si nous gardions la trouvaille pour le petit ? »

M. Gerfault me répondit :

« J'y pensais. »

On réfléchit... et, finalement, mon lieutenant me dit ceci, en riant :

« Au fond, vois-tu, Alcide, nous ne volons pas l'Etat... En effet, la trouvaille a été faite sur une propriété qui m'appartient, à présent... Donc le coffre est à moi ! »

Bref, plaisanterie à part... on vendit les bijoux, et on plaça, à ton nom, l'argent que produisit la vente, soit, ainsi que je te l'ai dit, tout à l'heure : cent quatre-vingt-cinq mille francs.

Cet argent, placé il y a vingt ans, s'est grossi, naturellement, des intérêts qui se capitalisèrent.

De plus, comme M. Gerfault les faisait valoir, prudemment, il y eut des plus-values par l'augmentation de certaines valeurs.

Et voilà comment, mon cher Bernard, tu te trouves, aujourd'hui, à la tête de quatre cent douze mille francs, qui t'appartiennent très légitimement. Qu'en dis-tu ?

Bernard se leva.

— Je dis... E